

Offre confort



AgilAssur

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

OFFRE CONFORT

LES GARANTIES D'ASSURANCE LOCATION SECURE

Annulation / Interruption de séjour

LIMITATIONS

ANNULATION

- Annulations toutes causes
- Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ

10 000 € par location
Franchise de 10% du montant de la location
avec un minimum de 40 € / location

FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Remboursement des nuitées non utilisées

7 000 € par location
Sans Franchise

GARANTIE «ANTI-SURPRISE»

Remboursement des sommes conservées par le propriétaire / bailleur

10 000 €
Sans Franchise
2000 € maximum par location
Franchise de 10% du montant de la location
avec un minimum de 40€ / location

Dont inexistence du bien loué

Responsabilité Civile Vie Privée et villégiature moins de 3 mois

PRISE EN CHARGE

Dommages Corporels, Matériels et Immatériels consécutifs

4.500.000 € / sinistre / année d'assurance

Dont :

- Dommages Matériels et Immatériels consécutifs
- Pour la responsabilité civile villégiature de moins de 3 mois :
 - Dommages matériels et immatériels consécutifs
 - Dégradations diverses y compris bris de glace

450 000 € / sinistre / année d'assurance

300 000 € / sinistre

2 200 € / sinistre

Franchise

75 € / sinistre



Offre Summum

AgilAssur

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

OFFRE SUMMUM

Annulation / Interruption de séjour

ANNULATION	LIMITATIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Annulations toutes causes • Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ y compris en cas de maladie suite à épidémie ou pandémie • Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température 	10 000 € par location Franchise de 10% du montant de la location avec un minimum de 40 € / location
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR	
Remboursement des nuitées non utilisées	7 000 € par location Sans Franchise
GARANTIE «ANTI-SURPRISE»	
Remboursement des sommes conservées par le propriétaire / bailleur	10 000 € Sans Franchise
Dont inexistance du bien loué	2000 € maximum par location Franchise de 10% du montant de la location avec un minimum de 40€ / location

Responsabilité Civile Vie Privée et villégiature moins de 3 mois

	PRISE EN CHARGE
Dommages Corporels, Matériels et Immatériels consécutifs	4.500.000 € / sinistre / année d'assurance
Dont :	
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages Matériels et Immatériels consécutifs • Pour la responsabilité civile villégiature de moins de 3 mois : <ul style="list-style-type: none"> - Dommages matériels et immatériels consécutifs - Dégradations diverses y compris bris de glace 	450 000 € / sinistre / année d'assurance 300 000 € / sinistre 2 200 € / sinistre
Franchise	75 € / sinistre

OFFRE SUMMUM

Assistance - Rapatriement

	LIMITATIONS
ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE	
Transport/Rapatriement (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	Frais réels
Retour des membres de la famille assurés ou de 2 accompagnants assurés	Billet retour + frais de taxi
Présence hospitalisation	Billet AR et 80 € par nuit (max 10 nuits)
Accompagnement des enfants	Billet AR ou hôteesse
Chauffeur de remplacement	Billet ou chauffeur
Prolongation de séjour	Hôtel 80 € par nuit (max 4 nuits)
Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine de l'assuré	Frais d'hôtel 80 €/nuit/Max 14 nuits
FRAIS MEDICAUX	
Remboursement complémentaire des frais médicaux et avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	
Zone 1 : Moyen-courrier (Europe et Pays méditerranéens)	300 000 €
Zone 2 : Long-courrier (Monde entier hors Europe et Pays méditerranéens)	500 000 €
Urgences dentaires (sans franchise applicable)	300 €
Franchise des frais médicaux	30 €
Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger	
Zone 1 : Moyen-courrier (Europe et Pays méditerranéens)	300 000 €
Zone 2 : Long-courrier (Monde entier hors Europe et Pays méditerranéens)	500 000 €
ASSISTANCE EN CAS DE DECES	
Transport de corps	Frais réels
Frais de cercueil ou d'urne	1 500 €
Retour des membres de la famille ou de deux accompagnants	Billet retour + frais de taxi
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi
Reconnaissance de corps et formalités décès	Billet AR et 80 € par nuit (max 2 nuits)
ASSISTANCE VOYAGE	
Avant le voyage	
Information Voyage	
Téléconsultation avant le départ	1 appel
Pendant le voyage	
Avance de la caution pénale à l'étranger	30 000 €
Prise en charge des honoraires d'avocats à l'étranger	8 000 €
Retour anticipé en cas de sinistre au domicile	Billet retour + frais de taxi
Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	10 000 €
Secours sur pistes balisées	Frais réels
Transmission de messages urgents	
Envoi de médicaments	Frais d'envoi
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement	Avance de fonds de 2 300 €
Retour impossible	1 000 € max/personne et max 50 000 €/dossier
Frais hôteliers suite à retour impossible	Frais d'hôtel 80 €/personne/Max 14 nuits
Prise en charge d'un forfait téléphonique local en cas de maladie suite à épidémie	Jusqu'à 80 €
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine	6 entretiens par évènement
Valise de secours	100 € max/personne et 350 € max/famille
ASSISTANCE COMPLEMENTAIRE AUX PERSONNES	
Aide ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines
Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison par semaine
Soutien psychologique suite à rapatriement	6 entretiens par évènement